

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3533)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5

présenté par
M. Nadot

ARTICLE 3 BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.